

LA MUNICIPALITE

AU CONSEIL COMMUNAL
DE BOURG-EN-LAVAUX

PREAVIS N° 5/2011

**Demande de crédit pour le changement d'une conduite
d'eau potable sur le réseau d'eau des Chapelles (Cully) –
Tronçon rte de Vevey - Hôtel Lavaux**

Date proposée pour la séance de la CoFi et de la Commission ad hoc :
à convenir

Bâtiment administratif, Cully

Case postale 112
Rte de Lausanne 2
1096 Cully

Tél. 021 821.04.04
Fax 021 821.04.00
info@b-e-l.ch

Préavis n° 5/2011 « Demande de crédit pour le changement d'une conduite d'eau potable sur le réseau d'eau des Chapelles »

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

Préambule :

L'hôtel Lavaux, situé sur la rte du lac à la sortie de Cully en direction de Vevey, a été racheté dernièrement par des investisseurs et est actuellement en rénovation. Les nouveaux propriétaires souhaitent être raccordés au réseau du gaz. Pour permettre le raccordement de l'hôtel, la société du gaz doit étendre son réseau depuis le croisement de la rte de Vevey avec le ch. de la Cataleyre, jusqu'à l'hôtel via la rte de Moratel, soit environ 700 m' de fouille.

Durant ce printemps, plusieurs séances se sont déroulées entre les représentants de l'hôtel et l'ensemble des services industriels. Il en ressort que plusieurs services doivent effectuer des travaux pour une mise en conformité ou une commande de l'hôtel. Ainsi, le service de l'eau potable, Holdigaz, la Romande Energie, l'éclairage public et Cablecom feront fouille commune pour réaliser ces travaux.

Ces travaux sont relativement délicats et complexes puisque la fouille devra longer les voies CFF et la RC 780a puis, à la hauteur de l'hôtel, la traverser par un pousse tube veriné. Après discussion, le service Infrastructures officie comme direction des travaux et coordonne les services, l'objectif étant d'amener le gaz pour la fin de l'année.

Le présent préavis concerne uniquement les travaux pour le remplacement de 2 conduites d'eau potable sur 2 tronçons. Ces travaux d'entretien sont conformes à notre PDDE (plan directeur de la distribution d'eau) et permettront la mise en conformité des diamètres de tuyau nécessaires à la défense incendie.

Tronçon n°1 (longueur totale 140m) :

Sur la rte Vevey, de la rue de l'Indépendance au ruisseau du Champafлон.

Cette nouvelle conduite permet de remplacer l'ancienne conduite en fonte d'un diamètre de 60 mm. La nouvelle conduite est en PE 100, S8, PN 10 d'un diamètre de 200/176.2 mm. La BH n° 608 sera remplacée.

	travaux subventionnés	travaux non subventionnés	total
travaux de fouilles	40'000.00		
TVA 8%	3'200.00		
travaux d'appareillage	28'400.00		
TVA 8%	2'272.00		
transfert de prises		21'200.00	
TVA 8%		1'696.00	
frais d'études, honoraires	14'600.00	4'500.00	
TVA 8%	1'168.00	360.00	
montant total tronçon 1	89'640.00	27'756.00	117'396.00

Préavis n° 5/2011 « Demande de crédit pour le changement d'une conduite d'eau potable sur le réseau d'eau des Chapelles »

Tronçon n° 2 (longueur totale 165 m') :

Sur la rte du lac, RC 780 a, zone les Blonnaises à l'hôtel Lavaux.

Cette nouvelle conduite permet de remplacer l'ancienne conduite en acier d'un diamètre de 125 mm. La nouvelle conduite est en PE 100, S8, PN 10 d'un diamètre de 160/141 mm. Les BH n° 612 et 613 seront remplacés.

	travaux subventionnés	travaux non subventionnés	total
travaux de fouilles	79'800.00		
TVA 8%	6'300.00		
travaux d'appareillage	34'900.00		
TVA 8%	2'800.00		
transfert de prises		8'300.00	
TVA 8%		700.00	
frais d'études, honoraires	26'900.00	2'000.00	
TVA 8%	2'100.00	200.00	
montant total tronçon 1	152'800.00	11'200.00	164'000.00

Installation de chantier générale :

Une séance avec le service des routes est prévue le 24 août prochain. Lors de cette rencontre, les modalités d'exécution pour la gestion du trafic seront transmises à la DT par le Voyer. Un jeu de plan a déjà été déposé auprès de ce service. Un montant estimé à 10'000.- est réservé pour ces travaux de signalisation et de gestion du trafic.

Résumé des coûts :

Selon les devis estimatif établis par notre bureau d'ingénieur, l'ensemble des travaux s'élève à :

installation de chantier	10'000.00
tronçon n° 1	117'396.00
tronçon n° 2	164'000.00
total TTC préavis	291'396.00

Travaux subventionnés :

Une demande de subvention est adressée à l'ECA qui nous accordera un subside variable selon leur propre calcul (environ 20 %) sur les travaux mentionnés dans les tableaux ci-dessus.

Planification :

22 août 2011:	validation par la Municipalité
12 septembre :	validation par le Conseil communal
26 septembre :	début des travaux

Préavis n° 5/2011 « Demande de crédit pour le changement d'une conduite d'eau potable sur le réseau d'eau des Chapelles »

Nota : les travaux où le gaz se trouve être seul dans la fouille, pourront être anticipés et peuvent débuter début septembre.

(tronçon rte de Vevey – rte de Moratel)

Conclusions :

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Bourg-en-Lavaux,

vu le préavis n° 5/2011 de la Municipalité du 22 août 2011 ;
ouï les rapports de la Commission des finances et de la Commission ad hoc chargées de son étude ;
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

- 1. d'autoriser la Municipalité à faire procéder au remplacement de 2 conduites d'eau potable sur 2 tronçons entre la rte de Vevey et l'Hôtel Lavaux ;**
- 2. de financer ces travaux d'un montant de CHF 291'396.00 par la trésorerie courante ou par un emprunt aux meilleures conditions du marché ;**
- 3. d'amortir ce montant sur une durée de 30 ans conformément aux art. 14 et 17 du Règlement sur la comptabilité des communes.**

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic  Max Graf



La secrétaire  Corinne Pilloud

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 22 août 2011

Délégué de la municipalité : M.J.-P. Haenni, municipal